



**Guide pratique**

# **Aides financières à la mobilité durable**

**à destination des employés**

**Février 2023**





# Introduction

Les informations portées dans ce document sont valables au jour de sa publication.

Un recensement régulier des nouvelles aides est réalisé afin d'en assurer la mise à jour.

Il revient au lecteur de s'assurer que les informations sont toujours valables en consultant les publications et site internet de l'entité en charge de l'action.





# Sommaire

1. Liens pratiques vers des aides financières
2. Les programmes CEE (Certificat d'Economies d'Energie)
3. Focus sur 2 aides transport en commun & covoiturage



# 1. Liens pratiques vers des aides financières





# Agir pour la transition



Comprendre, s'inspirer, agir

Adoptez un quotidien plus écologique en découvrant conseils et solutions pour vous accompagner à chaque moment de votre vie.

La rubrique « **aides aux déplacements** » est particulièrement utile.

## Les étapes :

- 1) Cliquez sur « Particuliers »
- 2) Passez votre souris sur la rubrique « Finances » et cliquez sur « Aides aux déplacements »

Le lien qui vous intéresse :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/>

Particuliers > Finances > Aides aux déplacements

## Finances > Aides aux déplacements

6 articles

**16 JANVIER 2023**

**Les aides pour une mobilité plus écologique en 2023**

Les aides pour vous aider à adopter une mobilité plus écologique évoluent en 2023. Voici le détail des aides dont vous pourriez bénéficier.

1122 partages | 3 minutes

**22 AOÛT 2022**

**Le forfait mobilités durables pour aller au travail**

Vous souhaitez aller au travail et opter pour une mobilité moins polluante ? Bonne nouvelle : votre employeur peut vous accorder une aide pouvant aller jusqu'à 800 € par an.

3065 partages | 2 minutes

**2 FEVRIER 2022**

**Un crédit d'impôt pour installer une borne de recharge pour véhicule électrique**

Depuis le 1er janvier 2021 et jusqu'au 31 décembre 2023, l'installation d'une borne de recharge ouvre droit à un crédit d'impôt spécifique.

1823 partages | 2 minutes





# MesAidesVelo.fr

Cet outil rassemble **l'ensemble des aides à l'achat de vélo**. Il vous permet d'identifier en quelques clics celles auxquelles vous avez droit en fonction de l'endroit où vous habitez.

Il est gratuit, et développé de manière ouverte.

## Les étapes :

- 1) Ecrivez votre commune de résidence
- 2) Prenez connaissance de la liste des aides existantes

Le lien qui vous intéresse :  
<https://mesaidesvelo.fr/>



# MesAidesVélo

Trouvez les aides à l'achat d'un vélo

Localisation :

Vous pouvez bénéficier des aides suivantes :

Achat d'un vélo mécanique simple	jusqu'à 400 €	>
Achat d'un vélo électrique ⚡	jusqu'à 900 €	>
Achat d'un vélo cargo	jusqu'à 2 550 €	>
Achat d'un vélo cargo électrique ⚡	jusqu'à 2 850 €	>
Achat d'un vélo pliant	jusqu'à 2 250 €	>
Achat d'un vélo pliant électrique ⚡	jusqu'à 2 500 €	>
Prime à la conversion 🚗	jusqu'à 3 000 €	>



## Qu'est-ce que le r trofit ?

Le r trofit consiste   remplacer le moteur thermique d'une voiture par un moteur  lectrique et une batterie.

C'est une alternative   l'achat d'une voiture  lectrique neuve pour r duire les  missions de CO2.

## Les  tapes :

- 1) Ecrivez votre commune de r sidence
- 2) Prenez connaissance de la liste des aides existantes

Le lien qui vous int resse :  
<https://aideretrofit.fr/>

Localisation :

Quel est votre revenu net mensuel (quotient familial) ? 

moins de 525    moins de 1124    moins de 1567  

moins de 2921    plus de 2922  

	<b>Prime au r�trofit �lectrique</b> <span>Sous condition de ressources</span>	<b>5 000 �</b>
	<a href="#">→ En savoir plus</a>	
	<b>Toulouse M�tropole</b> <span>Sous condition de ressources</span>	<b>3 000 �</b>
	<a href="#">→ En savoir plus</a>	
<b>Total</b>		<b>8 000 �</b>



## 2. Les programmes CEE (Certificat d'Économies d'Énergie)





# Les programmes CEE, c'est quoi ?



## Définition générale :

- Les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) sont un mécanisme réglementaire et économique mis en place en 2005 par la loi POPE. C'est l'un des principaux instruments de la maîtrise de la demande énergétique en France.

## Que financent les programmes CEE ?

- Les fournisseurs et distributeurs d'énergies et de carburants (appelés obligés) ont l'obligation d'inciter leurs clients et partenaires à réaliser des économies d'énergie. Celles-ci sont matérialisées par la délivrance de Certificats d'Economies d'Energie .
- Depuis 2010, les CEE peuvent être délivrés pour participer à des programmes favorisant les économies d'énergie, ou portant sur l'écomobilité, selon le principe du pollueur-payeur.
- Ils permettent ainsi de financer des actions dont l'impact sur les économies d'énergie est réel mais difficilement quantifiable :
  - Des **actions de sensibilisation** et partage de bonnes pratiques,
  - Des **formations**,
  - La **mise à disposition d'équipements** permettant un changement d'habitude.

## Référence juridique :

L'article L.221-7 du code de l'énergie prévoit que la contribution à des programmes de réduction de la consommation énergétique des ménages les plus défavorisés ou à des programmes d'information, de formation et d'innovation favorisant les économies d'énergie, ou portant sur la logistique et la mobilité économes en énergies fossiles peut donner lieu à la délivrance de CEE.

Le catalogue des programmes CEE (février 2023) :  
[https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/2023\\_02\\_Catalogue\\_programmes\\_en\\_cours.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/2023_02_Catalogue_programmes_en_cours.pdf)





# ALVEOLE+

# alveole+

## **Objectifs :**

Le programme Alvéole+ prolonge Alvéole, et vise à financer la mise en place **d'emplacements vélos équipés ou sécurisés**, ainsi qu'à proposer un accompagnement aux copropriétés, aux bailleurs sociaux, aux établissements scolaires et organiser le stationnement des vélos cargos.

Le programme a pour objectif la création de 100 000 nouveaux emplacements vélos équipés ou sécurisés avant le 31 décembre 2024.

**Porteur :** Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)

**Financeur :** Bolloré Energy, Distridyn, SIPLEC, Total Energies Electricité et Gaz France

**Budget :** 35 millions d'euros

**Date de fin :** 31 décembre 2024

**Partenaire technique :** Ministère de la Transition Ecologique, ADEME

**Site internet :** <https://alveoleplus.fr/>





# ADVENIR

## **Objectifs :**

Depuis 2016, le programme Advenir accompagne **l'installation de bornes de recharge de véhicule électrique**. Il contribue à développer la recharge des véhicules électriques en complétant les initiatives publiques de soutien et d'incitation à la mobilité électrique en cours.

Le dispositif propose aux utilisateurs différentes primes en fonction de leur projet d'installation de borne de recharge, que ce soit à domicile, sur le lieu de travail ou sur la voirie.

L'objectif d'Advenir est de financer 175 000 nouveaux points de recharge.

**Porteur :** Avere-France

**Financeur :** AIDEE, Bolloré Energy, SIPLEC, DISTRIDYN, Dyneff, EDF, ES Energies Strasbourg, Sté d'Importation Leclerc

**Budget :** 200 millions d'euros (2022-2025)

**Date de fin :** 31 décembre 2025

**Partenaire technique :** Ministère de la Transition Ecologique, ADEME

**Site internet :** <https://advenir.mobi/>





# ADMA – Académie Des experts en Mobilités Actives



## Objectifs :

Doter la France d'une réelle expertise en matière d'intégration des sujets vélos et piétons dans l'ensemble des politiques publiques et privées, notamment la planification et réalisation d'aménagements piétons ou cyclables, la mise en place d'infrastructures de stationnement sécurisées, la préférence affirmée pour une intermodalité sans coupure, ainsi que l'accompagnement efficace du changement.

Le programme repose sur 3 axes principaux :

- La création d'une **plateforme de connaissances** (portail web sur le vélo et la marche)
- La création d'un **programme de formation** permettant une certification de l'expertise
- La création d'une **Académie des Métiers du Vélo** permettant de répondre au besoin urgent de former de nouvelles personnes à la mécanique vélo

**Porteur :** Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB), ROZO

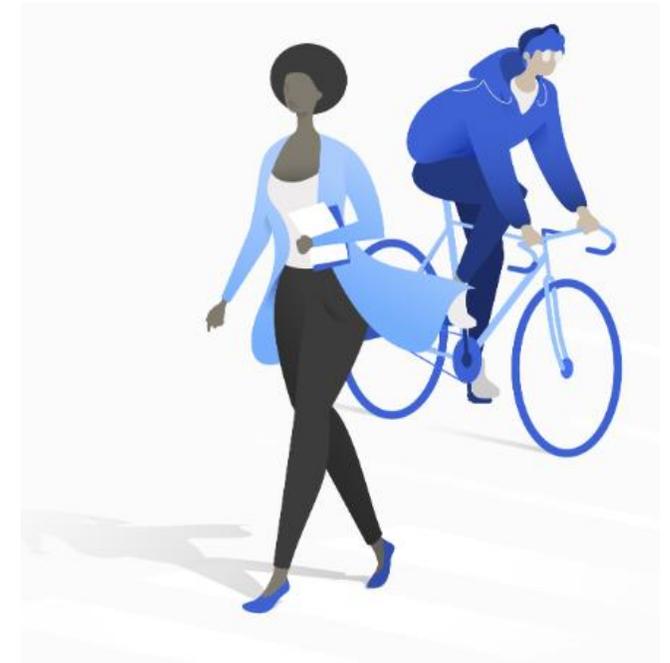
**Financeur :** Siplec, Esso, Shell, Thevenin Ducrot

**Budget :** 8,18 millions d'euros

**Date de fin :** 30 juin 2023

**Partenaire technique :** CEREMA

**Site internet :** <https://www.mobilites-actives.fr/>



### 3. Focus sur 2 aides transport en commun & covoiturage





# Une aide de l'employeur : la prise en charge obligatoire des frais de transports publics

Il s'agit d'une obligation légale de l'employeur de **prendre en charge 50 % du coût des titres d'abonnement** sur justificatif.

Sont pris en compte : les abonnements annuels, mensuels ou hebdomadaires aux services publics de train, métro, bus, tramway et location de vélo.

**Au titre de l'année 2023** : les exonérations sociales et fiscales sont possibles jusqu'à 75 % du prix des titre d'abonnements.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).





# Une aide de l'Etat : la prime covoiturage

Depuis le 1er janvier 2023, les conducteurs qui se lancent dans le covoiturage de courte distance peuvent recevoir une prime de 100 €, via les plateformes de covoiturage, sous la forme d'un versement progressif : 25€ au 1er trajet et 75 € au 10e trajet réalisé dans les 3 mois suivant la publication du premier trajet réalisé.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

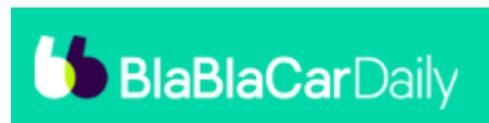
## Eligibilité :

Pour bénéficier de la prime, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Avoir le permis de conduire
- Effectuer un premier trajet en covoiturage en tant que conducteur en 2023, puis effectuer 9 autres trajets dans les 3 mois suivants
- La distance du trajet réalisé en France doit être inférieure ou égale à 80km
- Les trajets sont effectués en utilisant un opérateur de covoiturage éligible

Pour bénéficier de cette prime, vous devez effectuer vos trajets de covoiturage avec l'un des opérateurs suivants présents dans l'agglomération toulousaine :

[BlaBlaCarDaily](#), [Karos](#), [Klaxit](#) ou [Mobicoop](#).





Pour plus d'informations  
veuillez contacter :

[contact@commuteo.info](mailto:contact@commuteo.info)



tisseo-collectivites.fr

